Rapport d'activité

Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

61e Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth

Association parlementaire du Commonwealth (APC)
Québec
20 au 24 juillet 2025

Délégation québécoise

- Mme Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)
- M. Frantz Benjamin, vice-président de l'ANQ
- Mme Lucie Lecours, (Les Plaines) et représentante de la section du Québec au réseau des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) de la région canadienne
- Mme Marie-Louise Tardif, (Laviolette–Saint-Maurice) et vice-présidente (région canadienne) de la section québécoise de l'APC
- Mme Elisabeth Prass, (D'Arcy-McGee)
- Mme Suzanne Tremblay, (Hull)
- M. Siegfried Peters, secrétaire général
- M. François Arsenault, secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires
- Mme Natalie McNeil, directrice des affaires internationales au cabinet de la présidente de l'ANQ
- Conseillères en relations interparlementaires et internationales
- Conseillères et conseillers en protocole

Contexte

La Conférence régionale canadienne de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC) a lieu annuellement selon une rotation prédéfinie entre les sections membres (assemblées législatives des provinces et des territoires et parlement fédéral). La 61e édition était cette année organisée par l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) et s'est déroulée dans la ville de Québec. Elle a regroupé 92 délégués (parlementaires et fonctionnaires parlementaires) autour de plusieurs séances de travail thématiques.

Le Conseil régional canadien, qui regroupe les présidents et présidentes des assemblées législatives, le représentant ou la représentante de la section fédérale de l'APC ainsi que la présidente du réseau des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC) de la région canadienne, s'est également réuni à l'occasion de la Conférence afin de traiter des affaires courantes de la région.

De plus, en amont de la Conférence régionale, avait lieu la conférence annuelle des FPC de la région canadienne sur le thème « Le parlement : un lieu pour les femmes ». Des séances thématiques destinées aux femmes parlementaires et aux alliés ont eu lieu sur la conciliation travail-famille, l'expérience des femmes présidentes de parlement et la lutte contre le harcèlement. La veille, le comité directeur des FPC de la région canadienne s'est également réuni pour discuter des objectifs et des initiatives du réseau.

Objectifs et résultats

Assurer une participation dynamique de l'Assemblée nationale au sein des instances de la région canadienne de l'APC, encourager le partage de bonnes pratiques entre pairs, favoriser les échanges sur les enjeux communs aux assemblées législatives de la région et affirmer le rôle de l'Assemblée nationale en tant que leader sur la scène canadienne.

- En tant qu'hôte de l'événement, l'Assemblée nationale a pu cibler des thématiques de travail qui correspondaient à ses priorités et mettre en valeur les initiatives qu'elle a prises au cours des dernières années. Le programme proposé par l'Assemblée nationale incluait ainsi des sujets clés tels que la place des femmes en politique, la lutte contre le harcèlement, la conciliation travail-famille, la rénovation de la Salle de l'Assemblée nationale, la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes ainsi que les relations canado-américaines.

- La délégation québécoise a pris part de manière active à l'ensemble des activités organisées dans le cadre de la Conférence, notamment les séances de travail thématiques, la réunion du Conseil régional, la réunion du comité directeur du réseau des Femmes parlementaires du Commonwealth (FPC), la conférence annuelle des FPC ainsi que les événements protocolaires et de réseautage. Plusieurs membres de la délégation québécoise étaient également panélistes lors des séances de travail et ont régulièrement pris la parole sur les sujets abordés pour poser des questions ou partager des expériences.

- À titre de présidente de la section hôte, la présidente de l'Assemblée nationale, Madame Nathalie Roy, a présidé la réunion du Conseil régional canadien. De même, le secrétaire général adjoint aux affaires parlementaires a, pour sa part, présenté le rapport annuel et le budget de la Revue parlementaire canadienne dont il préside le comité de rédaction.

- La cérémonie d'ouverture de la Conférence régionale a aussi été l'occasion pour l'Assemblée nationale de diffuser un extrait du documentaire institutionnel « Équilibre », ce qui a permis de mettre de l'avant le progrès et les efforts de l'Assemblée nationale en matière de conciliation travail-famille.

Dans le cadre de la Conférence des FPC de la région canadienne, participer aux activités de ce réseau, promouvoir la place des femmes en politique et mettre en avant les initiatives de l'Assemblée nationale pour appuyer les femmes en politique.

- La représentante de la section du Québec au sein du réseau des FPC, Madame Lucie Lecours (Les Plaines), a participé à la réunion du comité directeur. Elle est intervenue sur plusieurs sujets, notamment lors du tour de table où elle a présenté des actualités québécoises. Elle a entre autres mentionné l'entrée en vigueur du nouveau régime d'union parentale, le projet de loi n° 95 sur les services éducatifs, ainsi que les célébrations du 85e anniversaire de l'obtention du droit de vote des femmes. Elle a également partagé son expérience à propos du programme de jumelage entre jeunes femmes et femmes parlementaires organisé à l'Assemblée nationale en mai 2024. Elle a souligné la volonté de tenir une deuxième édition de cette initiative au cours de la prochaine année. Rappelons que ce programme, financé par le réseau des FPC, est issu d'une proposition initialement portée par l'Assemblée nationale.
- La délégation du Québec a également participé à la conférence annuelle des FPC de la région canadienne organisée en amont de la Conférence régionale. Le programme de cette journée consacrée aux femmes parlementaires et à leurs alliés avait été proposé par l'Assemblée nationale. La première séance portait sur l'expérience et le parcours des femmes présidentes de parlement et proposait ainsi une discussion avec les quatre femmes présidentes présentes (Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse). Madame Nathalie Roy, présidente de l'Assemblée nationale, a notamment mis en relief la question de la promotion des rôles politiques d'influence et décisionnels pour les femmes.
- Une visite des installations de conciliation travail-famille à l'Assemblée nationale était également offerte aux participantes et participants. Ils ont pu ainsi visiter la halte-garderie, la salle familiale et la salle d'allaitement, offrant une visibilité certaine aux mesures mises en place par l'Assemblée nationale pour favoriser la conciliation travail-famille.
- Enfin, la conférence des FPC s'est terminée par un atelier de formation sur la lutte contre le harcèlement dans les parlements. La formation était animée par trois représentants de l'Assemblée nationale, soit M. Frantz Benjamin, vice-président de l'Assemblée nationale et président du comité Zéro harcèlement, Me Sofia Jabrane, Commissaire au respect de l'Assemblée nationale, ainsi que Mme Anik Laplante, directrice du Secrétariat général adjoint à l'administration, au vivre-ensemble et à la prévention du harcèlement. Cette séance a mis en lumière les mesures concrètes mises en place à l'Assemblée nationale pour prévenir et combattre le harcèlement en milieu parlementaire, tout en favorisant un climat de travail sain et respectueux.

Les intervenants ont notamment présenté la Politique en matière de prévention et de traitement des situations d'incivilité, de conflit et de harcèlement psychologique et sexuel au travail de l'Assemblée nationale. Par la suite, l'atelier de formation proposait aux participantes et participants des cas types permettant de réfléchir et de discuter les bonnes pratiques en matière de respect, d'inclusion et d'intégrité.

Prendre part aux séances de travail thématiques de la Conférence régionale, partager l'expérience de l'Assemblée nationale et favoriser le partage d'expertise et de bonnes pratiques avec les autres assemblées législatives canadiennes.

- Les membres de la délégation du Québec ont participé à toutes les séances thématiques proposées, que ce soit en tant que présentatrices, en partageant les bonnes pratiques de l'Assemblée nationale ou en échangeant avec les panélistes. Les séances de travail ont porté sur les actualités parlementaires, le rôle des parlementaires dans la protection des droits de la personne, les responsabilités des élus à l'ère numérique, les défis des personnes ayant un handicap en contexte parlementaire, la modernisation des parlements et le vote prépondérant. De plus, une séance spéciale sur les relations canado-américaines proposait un panel de discussions approfondies sur l'état et l'évolution des relations entre le Canada et les États-Unis sous l'angle du rôle des provinces. Le panel était composé de trois experts québécois qui ont abordé le sujet sous trois différentes perspectives, soit politique, économique et commerciale ainsi que médiatique.
- Lors de la séance sur l'actualité parlementaire des sections, la députée des Plaines a brossé un portrait des développements parlementaires récents au Québec. Elle a notamment mentionné le dépôt du projet de loi n° 109 affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique et l'adoption du projet de loi n° 98 modifiant la Loi électorale principalement afin de préserver l'intégrité du processus électoral.
- Lors de la séance sur la modernisation des parlements, la présidente Roy a présenté les travaux de rénovation de la salle de l'Assemblée nationale, incluant les efforts de restauration du patrimoine et de mise à niveau technologique. De même, Madame Suzanne Tremblay, députée de Hull, et Madame Elisabeth Prass, députée de D'Arcy-McGee, ont présenté les travaux et les recommandations de la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes dans le cadre de la séance sur les responsabilités des élus à l'ère numérique.

Maintenir les relations interparlementaires de l'Assemblée nationale avec les différentes assemblées législatives de la région canadienne.

- L'Assemblée nationale a trois ententes bilatérales avec des parlements de la région canadienne, à savoir l'Assemblée législative de l'Ontario, l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick et la Chambre d'Assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador. Des délégations ontarienne et néo-brunswickoise, conduites par leurs présidentes respectives, étaient présentes, ce qui a permis à la section du Québec de maintenir un dialogue régulier avec ces parlements et de planifier les prochaines activités bilatérales.
- Tout au long de la Conférence, les membres de la délégation québécoise ont aussi eu l'occasion de renforcer leurs liens avec des parlementaires provenant de l'ensemble des assemblées législatives de la région canadienne. Outre l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, des délégations des sections suivantes étaient présentes : Alberta, Colombie-Britannique, Île-du-Prince-Édouard, Manitoba, Nouvelle-Écosse, Nunavut, Saskatchewan, Yukon, Territoires du Nord-Ouest ainsi que la section fédérale (Chambre des communes et Sénat). Onze délégations étaient conduites par leur président ou présidente.
- Enfin, le secrétaire général s'est entretenu à plusieurs reprises avec les greffiers des autres parlements de la région canadienne sur plusieurs sujets, incluant les projets de modernisation, de restauration et de mises à niveau technologiques des parlements.

Renforcer les liens bilatéraux de l'Assemblée nationale avec le Parlement écossais et le Parlement gallois.

- En tant que section hôte de l'événement, la section québécoise pouvait également inviter des observateurs internationaux provenant d'une autre région. Étant donné ses liens bilatéraux étroits avec le Parlement gallois (Senedd Cymru), avec qui une entente bilatérale a été signée en mai dernier, et le Parlement écossais, l'Assemblée nationale a ainsi choisi d'inviter des délégations galloise et écossaise pour prendre part aux travaux. Leur présence a grandement bonifié les discussions grâce à leur contribution et leurs interventions permettant d'élargir les perspectives à l'extérieur du Canada. De plus, une députée écossaise était panéliste lors de la séance sur les personnes ayant un handicap en contexte parlementaire et a offert une présentation sur l'accès aux fonctions électives en Écosse en partageant son expérience en tant que parlementaire vivant avec un handicap.

Renforcer la relation de l'Assemblée nationale avec le siège de la Commonwealth Parliamentary Association (CPA), le volet international de l'APC.

- Au cours des dernières années, l'Assemblée nationale a été très présente sur la scène internationale, notamment auprès de la CPA et de ses 180 parlements membres grâce à son engagement et à son partage d'expertise au sein de l'organisation. Au cours des derniers mois, la section du Québec a ainsi participé à la Conférence parlementaire du Commonwealth où la présidente de l'Assemblée nationale a été panéliste sur la question de la rétention des femmes en politique. De même, un article sur la halte-garderie a été publié sur le blogue de la CPA, offrant de la sorte une visibilité internationale à cette initiative novatrice de l'Assemblée nationale.
- Dans le cadre de cette Conférence régionale, l'Assemblée nationale accueillait deux représentants du secrétariat international de la CPA, soit le secrétaire général adjoint, M. Jarvis Matiya, ainsi que le responsable des communications, M. Jeffrey Hyland. La délégation québécoise a pu s'entretenir avec eux à de multiples reprises. Ils ont pu discuter des nombreux projets développés à l'Assemblée nationale et aborder l'engagement de la section du Québec au sein de l'organisation internationale. La tenue de la 68e Conférence parlementaire du Commonwealth, qui aura lieu au début du mois d'octobre, a aussi été abordée de même que la nouvelle planification stratégique et les activités à venir de l'organisation.

Accentuer la présence du français dans les activités de la région canadienne de l'APC.

- Conformément à son règlement, les activités de la région canadienne de l'APC doivent se tenir en anglais et en français, avec interprétation simultanée. L'organisation de la Conférence régionale à l'Assemblée nationale du Québec et la participation active de la section du Québec ont ainsi permis d'assurer une très grande présence du français tout au long de l'événement. Non seulement toutes les allocutions de la présidente Nathalie Roy et toutes les autres prises de parole des parlementaires québécoises ont été faites uniquement en français, mais la majorité des intervenants externes participant aux différentes séances de travail étaient généralement francophones et ont permis de mettre en valeur l'expertise québécoise auprès des délégués.

Statistiques

92 participantes et participants	15 parlements représentés	11 présidentes et présidents de parlement présents

Suivi

Suivant la rotation régionale, l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique sera l'hôte de la 62e Conférence régionale canadienne à Victoria, en juillet 2026.

La prochaine activité de la région canadienne sera le 45e Colloque régional canadien qui se tiendra à Fredericton à l'invitation de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick du 25 au 28 septembre 2025. Quant à la 42e Conférence des présidents d'Assemblée de la région canadienne, elle se tiendra à Edmonton, à l'invitation de l'Assemblée législative de l'Alberta, en janvier 2026.

Au cours de l'automne 2025, l'Assemblée nationale du Québec souhaite également organiser sa 2e édition du programme de jumelage entre jeunes femmes et femmes parlementaires. L'organisation de cette activité pourra bénéficier d'un financement du Fonds de renforcement du réseau des FPC de la région canadienne, conformément à la décision prise par le comité directeur.

Enfin, la prochaine activité internationale de l'APC sera la 68e Conférence parlementaire du Commonwealth qui se tiendra à Bridgetown du 5 au 12 octobre 2025 à l'invitation du Parlement de la Barbade.

Dépenses	
Transport	8 460 $
Restauration	40 191 $
Hébergement	3 381 $
Photographe	1 351 $
Animation	700 $
Divers	610 $
TOTAL*	**54 693 $**

* Un montant 37 200 $ a été reçu en frais d'inscription de la part des participants, permettant de couvrir les frais d'activités socioculturelles et une partie des frais de restauration.

* L'APC a pris en charge les frais d'interprétation